

DEPARTEMENT  
DE LA LOZERE

COMMUNAUTE DE COMMUNES CŒUR DE LOZERE

**OBJET :**  
**Attribution d'une  
bourse pour sportif  
de haut niveau  
Association Kikou  
120 (Killian Lunier)**

**EXTRAIT DU REGISTRE DES DELIBERATIONS  
DU CONSEIL COMMUNAUTAIRE**

**Séance Publique du 8 avril 2021**

Nombre de Conseillers  
Communautaires :

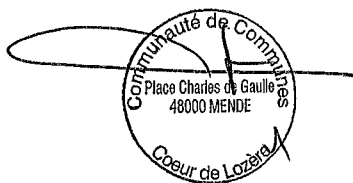
- en exercice : 28
- présents à la  
séance : 22

Date de l'envoi et de  
l'affichage de la  
convocation :  
31 mars 2021

Date de l'affichage à  
la porte de la Mairie  
du compte-rendu de  
la séance :  
22 avril 2021

Indiquer si le Conseil a  
décidé de se former  
en comité secret :  
Non

Publié le **4 MAI 2021**  
Le Président,



L'an deux mille vingt et un, le huit du mois d'avril, le Conseil Communautaire de la Communauté de Communes « Cœur de Lozère » s'est assemblé exceptionnellement à l'Espace Evènements Georges Frêche, Place du Foirail à Mende, sous la présidence de M. Laurent SUAU Président, en session ordinaire suivant convocations faites régulièrement.

**Etai<sup>ent</sup> présents :** MM. Laurent SUAU Président, Francis BERGOGNE 1<sup>er</sup> Vice-Président, Didier COUDERC 3<sup>ème</sup> Vice-Président, Philippe MARTIN 4<sup>ème</sup> Vice-Président, MME Valérie VIGNAL-CHEMIN 5<sup>ème</sup> Vice-Présidente, Laurent TOIRON 6<sup>ème</sup> Vice-Président, Mme Régine BOURGADE 7<sup>ème</sup> Vice-Présidente, MM. Jean-Luc ANTRAYGUE, Jean-François BERENGUEL, Alain COMBES, David FOLCHER, Thierry JACQUES, Vincent MARTIN, Philippe POUGET, François ROBIN, Christian SAINT LEGER, Xavier SOUCHON, Benoit VALARIER, MMES Françoise AMARGER-BRAJON, Régine PAILHAS, Anne-Marie SOBLECHERO, Emmanuelle SOULIER Conseillers Communautaires.

**Etai<sup>ent</sup> représentés :** M. Bruno PORTAL (Philippe POUGET), MMES Aurélie MAILLOLS (Françoise AMARGER-BRAJON), Elizabeth MINET-TRENEULE (Laurent SUAU), Stéphanie PASI (Benoit VALARIER) Patricia ROUSSON (François ROBIN), Conseillers Communautaires.

**Etai<sup>t</sup> absent :** M. Claude MEISSONNIER 2<sup>ème</sup> Vice-Président.

Il a été, conformément à l'article L 2121-15 du Code Général des Collectivités Territoriales, procédé immédiatement à la nomination d'un secrétaire, pris dans le sein du Conseil, M. Vincent MARTIN ayant été désigné pour remplir ces fonctions, les a acceptées. M. Laurent SUAU Président a ouvert la séance.

Monsieur Vincent MARTIN Conseiller Communautaire expose :

Compte tenu de l'impact du sport individuel de haut niveau en tant que vecteur de rayonnement de la Communauté de Communes Cœur de Lozère, notre collectivité souhaite attribuer une bourse d'un montant de 1 000 € à l'association KIKOU 120 (Killian Lunier) domiciliée 25 rue des acacias à Mende, pour ses performance sportives dans le domaine de l'Enduro.

En contrepartie, l'association KIKOU 120 (Killian Lunier) s'engage à promouvoir et diffuser l'image de la Communauté de Communes en faisant apparaître le logo de la Communauté de Communes lors de ses différentes compétitions, sur tous ses supports publicitaires.

Il est proposé :

- **d'ATTRIBUER** une bourse individuelle pour sportifs de haut niveau d'un montant de 1 000 € à l'Association KIKOU 120 (Killian Lunier), domicilié 25 rue des Acacias à Mende.
- **d'AUTORISER** Monsieur le Président à signer l'ensemble des pièces afférentes à cette décision

A l'unanimité, le Conseil Communautaire **ADOpte** les propositions du rapporteur.

Pour extrait conforme,  
Mende, le  
Le Président,  
Laurent SUAU

28/04/2021

